

# Chez Blast, la répression syndicale qui fait tache

En quelques années d'existence, par la qualité de ses contenus publiés, et de ses enquêtes, dont certaines ont été primées par la profession, le site d'information en ligne "Blast, le Souffle de l'Info" s'est créé une audience intéressante, sur la base d'une image revendiquée de « média de gauche ». A l'heure où la scène médiatique est assaillie par l'extrême droite et ses médias bollorisés comme tête de pont, comment ne pas se réjouir, pour le pluralisme, de l'émergence de ce nouveau support en ligne doté d'une web TV, créé en janvier 2021 par Denis Robert, sur un modèle coopératif.

Malheureusement, l'envers du décor n'est pas toujours en adéquation avec la vitrine. Pour preuve, la répression syndicale dont a été victime notre représentant dans l'entreprise il y a un an, licencié pour avoir eu le malheur de vouloir exercer sa liberté d'expression, en contestant certains choix de la direction en interne, et le management au sein de l'entreprise.

## **Entrave et intimidation**

Pour rappel, Antoine Etcheto, journaliste et associé de la première heure, avait été mandaté par le SNJ national comme représentant de section syndicale (RSS) le 19 juin 2023. Cette désignation avait fait l'objet d'une contestation, sous la forme d'une assignation du syndicat au tribunal. Si le SNJ avait procédé au retrait de sa désignation quelques jours avant l'audience, en septembre 2023, ça n'avait pas empêché la direction de Blast de se maintenir dans l'instance, tout en engageant la procédure de licenciement.

Jusque-là, aucune faute professionnelle n'avait jamais été reprochée au journaliste, apprécié de la plupart de ses collègues. Aucun avertissement écrit ne lui avait jamais été signifié. Ce licenciement n'a été motivé par rien d'autre que l'engagement syndical de notre représentant, ultime étape d'un long historique d'entrave et d'intimidation à l'égard de la représentation syndicale, ayant déjà conduit au départ précipité, quelques mois plus tôt, du précédent délégué syndical SNJ, élu titulaire au CSE, lassé par les pressions incessantes.

## **Licenciement abusif**

En toile de fond, un climat social très dégradé ayant fait l'objet d'un dossier publié par le site Arrêts sur Images. Cette enquête journalistique aura précipité les représailles en interne, de la part des dirigeants de Blast cherchant à décourager les fuites. Pour Blast, la protection des sources, c'est chez les autres. Comme la liberté syndicale. Et que dire du droit de réponse adressé au SNJ il y a un an, et des menaces de procès en diffamation, empruntant les méthodes des adeptes de la procédure-bâillon ?

Première organisation de la profession, le SNJ s'est porté intervenant volontaire au côté d'Antoine Etcheto, dans la procédure engagée aux prud'hommes pour contester ce licenciement totalement abusif. Le syndicat est également déterminé à faire condamner Blast pour discrimination syndicale, la plaie du monde du travail, parfois dénoncée par le média.